

Barème d'Honoraires applicable à partir du 1er Avril 2019

HONORAIRES DE LOCATION

Habitation vide ou meublée

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	12€/m ²	12€/m ²
Frais d'établissement de l'état des lieux	3€/m ²	3€/m ²

Location courte durée « saisonnière »

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	35% TTC du loyer charges comprises	

Location de locaux professionnels

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail 22% TTC du loyer annuel CC	50% TTC	50% TTC

Location de Parking et Box

PRESTATIONS	BAILLEUR	LOCATAIRE
Visite, Constitution du dossier, Rédaction du bail	150€ TTC	150 € TTC

HONORAIRES DE VENTE

A la charge du vendeur ou acquéreur selon le mandat de vente

PRIX DE VENTE NET VENDEUR	HONORAIRES
Supérieur à 1 200 001 €	3,5% TTC
De 800 001 € à 1 200 000 €	4% TTC
De 400 001 € à 800 000 €	4,5% TTC
De 160 001 € à 400 000 €	5% TTC
Jusqu'à 160 000 €	Forfait de 8 000 € TTC
Parking ou Box	Forfait de 2 500 € TTC

Transaction fonds de commerce

12% TTC du prix net vendeur + 22% du loyer annuel